

L'association Vaincre les Maladies Lysosomales (VML) lance son appel à projet 2018 afin de soutenir des projets de recherche maladies lysosomales dans les domaines suivants,

- 1/ Thérapies Génique et Cellulaire dans les maladies lysosomales. Toutes approches de biothérapies innovantes agissant indirectement sur les gènes pourront être considérées.
- 2/ Autres approches thérapeutiques
- 3/ Compréhension des mécanismes physiopathologiques
- 4/ Amélioration des soins et de la qualité de vie des patients au quotidien

Les financements, octroyés pour une année, sont attribués sous forme :

- d'aides aux équipes (subvention de fonctionnement) pour un projet donné. Les équipes étrangères peuvent déposer des demandes, les collaborations avec des équipes françaises seront appréciées.
- de contrats à durée déterminée d'un an (établis par convention avec les organismes d'accueil), à des étudiants en thèse ou jeunes post-doctorants (cliniciens ou scientifiques).

Une attention particulière sera portée aux projets émergents et/ou concernant les maladies lysosomales bénéficiant actuellement de peu de recherches.

Procédure et calendrier de l'appel d'offre

Les projets seront sélectionnés en deux étapes.

1- Les candidats feront parvenir à VML une lettre d'intention de 2 pages maximum, rédigée en français (anglais possible pour les équipes étrangères), présentant :

- ✓ un résumé du projet scientifique,
- ✓ la composition de l'équipe et son implantation,
- ✓ une liste de 5 publications récentes,
- ✓ le budget demandé et sa répartition (s'il s'agit d'une demande de subvention de fonctionnement),
- ✓ La thématique dans laquelle le projet s'inscrit.

Les lettres d'intention devront être envoyées par e-mail à scientifique@vml-asso.org **au plus tard le 30 mars 2018.**

Les projets seront étudiés par le Conseil Scientifique de VML. Les résultats de cette première sélection seront communiqués par e-mail au plus tard le 13 avril 2018.

2- Les candidats sélectionnés devront remplir un dossier complet et détaillé correspondant au type de demande (subvention aux équipes ou financement étudiant), qui sera rédigé en anglais afin de permettre une évaluation par des experts internationaux.

Les dossiers seront retournés par e-mail et courrier (1 exemplaire papier signé) **au plus tard le 13 mai 2018.**

Les projets seront discutés et notés par le Conseil Scientifique de VML. La validation du financement sera entérinée par le Conseil d'Administration.

Les résultats de cette seconde sélection seront communiqués aux demandeurs au plus tard en septembre 2018.

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez contacter VML par courrier (adresse ci-dessous) ou
Tél : +33 (0)1 69 75 40 36 - Fax : +33 (0)1 60 11 15 83 - e-mail : scientifique@vml-asso.org,

Stéphane ANTOLIN
Président de VML

Docteur Catherine CAILLAUD
Co-Présidente du Conseil Médical et Scientifique